



BURGER BUDGET CITOYEN

11^{ème} Assemblée Citoyenne : Rapport

Objectif : Rappel des principes du Budget Citoyen ; clarification du rôle et du fonctionnement de l'Assemblée Citoyenne ; désignation des membres du Comité de Participation ; échange sur le mini-sondage à propos de NOH.

Date : 25 avril 2017, 19h > 21h

Lieu : Maison de Quartier Rossignol , Chemin du Rossignol 18/20, 1120 Bruxelles

RAPPORT

Introduction

Qui est là aujourd'hui ?

1. Trente habitants étaient présents dont : 2 personnes actives dans la politique, 14 qui étaient présents lors de la session d'information du 19/04, 3 qui font partie d'un comité d'habitants et 7 qui font partie d'une association / organisation.
2. En outre, il y avait trois représentants de la Ville et deux représentants de l'entreprise Tree Company.

Participation Bruxelles

Le service Bruxelles Participation est une structure au sein de l'administration de la Ville de Bruxelles au service des habitants. Le service vise à encourager la participation à la vie urbaine des habitants et des usagers de la ville en les soutenant et en entrant en dialogue avec eux au sujet de projets de la Ville.

Tree Company est spécialisée dans l'assistance des processus de participation en ligne et hors ligne pour des projets sociaux. Ils aident des autorités et des organisations à mettre en place des projets visant à informer ou impliquer des citoyens.

3. Tous les habitants ont déjà des idées pour leur quartier et attendent le soutien de la Ville pour concrétiser leurs projets.

Contexte :

Le *Budget Participatif* (2014/2015/2016) / le *Budget Citoyen* (nouvelle formule depuis 2017) permet de financer des projets qui améliorent la qualité de vie et la cohésion sociale dans un quartier de la Ville de Bruxelles. Au cours du processus participatif, les habitants déterminent les besoins du quartier pour ensuite présenter un projet visant à améliorer le quartier, dans les limites du budget qui a été alloué. Le Budget Citoyen vise à développer des actions citoyennes collectives et responsables, de créer une compréhension mutuelle, d'induire la solidarité entre les personnes, leur administration et les élus et de conscientiser les habitants à la politique et à la démocratie participative. Un montant de 35 000 € est prévu pour NOH.

Feedback questionnaire

Durée de mise en ligne : 15 jours

Questions :

1. Quelle expérience avez-vous de Neder-over-Heembeek ?
2. Quels aspects de Neder-over-Heembeek vous plaisent le plus ?
3. Quels sont les points forts de Neder-over-Heembeek?
4. Pour mener ce budget citoyen, toutes les énergies sont les bienvenues. De quelle manière pourriez-vous vous engager dans ce processus ?
5. Quel est votre lien avec Neder-over-Heembeek?
6. Quelles informations vous concernant : votre sexe
7. Quelques informations vous concernant : votre âge
8. Pour la suite du processus, pouvez-vous nous laisser une adresse email pour pouvoir vous tenir au courant et vous contacter ?

Langues : NL, FR

Résultats enregistrés : 65 = 82,3 %



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Organisation • Departement Organisatie

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmain laan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30 – org.particip@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be



Dans les aspects positifs de Neder-over-Heembeek, les répondants ont avant tout parlé de la présence de la verdure, de la convivialité, de la proximité (avec le centre, avec le ring, avec les espaces verts, d'un lieu de travail, d'infrastructures), de la typologie urbaine et du calme. Pour les points forts que nous demandions de cocher, les cinq points qui ont été le plus sélectionnés sont dans l'ordre : les espaces verts, le sport, la famille, les seniors, le logement - l'urbanisme. Notons aussi que certains ont indiqué le regret de voir Neder-over-Heembeek changer vers un caractère plus urbanisé avec plus d'anonymat entre les gens et moins d'espaces verts.

(Vous pouvez trouver un rapport détaillé de ce mini-sondage sur bpart.brussel.be / bpart.bruxelles.be)

Assemblée Citoyenne

1. Le rôle de l'Assemblée Citoyenne

L'Assemblée Citoyenne sélectionne les projets, évalue leur réalisation ainsi que les avancées du processus participatif. Tous les habitants et les associations du quartier peuvent prendre part à l'Assemblée des citoyens. La Ville a lancé les grandes lignes qui encadrent le projet (voir le règlement du projet), les habitants discuteront et développeront sur un plan plus concret ces règles au cours de cette première rencontre. Étant donné que le Budget Citoyen est une nouvelle formule, il offre l'occasion à la fois aux habitants et à la Ville d'expérimenter, de prendre des décisions et de les reconsidérer lors d'évaluations intermédiaires. Le Comité de Participation soutient l'Assemblée Citoyenne dans la mise en place de sa mission.

Assemblée Citoyenne :

- Proposer
- Sélectionner
- Réaliser
- Evaluer



Comité de Participation

- Animer
- Modérer
- Évaluer la validité des projets,
- Soutenir à l'Assemblée Citoyenne



Collège

- Valider les propositions de l'Assemblée Citoyenne

2. Mode de fonctionnement de l'Assemblée Citoyenne

A. Règles nécessaires par phase

Les participants ont été invités à discuter en petits groupes les règles du processus. Quels principes devons-nous suivre ? Qu'est-ce qui est important ? Comment peut-on les appliquer et comment pouvons-nous les atteindre ? Plusieurs propositions ont été rassemblées pour constituer une base que le Comité de Participation pourra utiliser afin de leur donner forme pour le processus. Chaque groupe formule les règles importantes (3 règles maximum et en les classant).

- Concernant l'introduction de projets (2 groupes ont travaillé sur ce sujet) :

Qui peut introduire un projet :: Les personnes qui participent activement à la vie de NOH.

Un projet ne peut pas être introduit sous une couleur politique.

Des propositions peuvent être introduites par des jeunes âgés de plus de 12 ans, mais pas en être les porteurs. Il faut au moins deux adultes pour porter un projet.

Il faut au moins trois personnes pour pouvoir soumettre un projet.

Toute personne âgée de 18 ans et plus peut présenter un projet.

Pouvoir prouver un lien avec NOH. / Heembeekois ou association sur NOH

Il est important d'impliquer une grande variété d'acteurs. Le défi réside dans la question de savoir comment attirer les différents acteurs.

Cartographie : on a besoin d'une vision claire sur les besoins du quartier et la question se pose de



savoir si le mini-sondage auquel 65 personnes ont répondu (jusqu'au bout) est une base suffisante pour cela. Les propositions doivent rencontrer ces besoins.
Les conditions auxquelles doivent satisfaire les projets soumis, doivent être clairement communiquées. Il est important de pouvoir voter et de commenter en ligne.
Les porteurs de projets doivent mobiliser autant que possible au sujet de leur projet. Les projets concrets s'adressent à un grand nombre de gens.
Les nouvelles idées doivent être correctement accompagnées. Une équipe peut être réunie à cet effet autour d'une idée.
Les équipes peuvent proposer de façon brève leur idée à d'autres citoyens et les développer, ensemble (« maturation »)

Le choix des projets (1 groupe) :

Sur le thème « quelles règles pour opérer le choix des projets qui seront soumis à un vote ouvert », aucune règle n'a été émises, il y a eu des questions posées afin de pouvoir dégager éventuellement un cadre pour ces choix :

- Peut-être qu'il serait intéressant de définir les besoins auxquels doivent répondre les projets. Mais à ce jour, il n'y a pas un sondage exhaustif / représentatif pour avoir une vision globale par les habitants de ces besoins. Ne faudrait-il pas réaliser un sondage plus large pour retirer de la population les besoins / priorités les plus importantes ?
- Il faudrait que plus de groupes d'âge prennent part au processus pour s'assurer que l'avis des différentes catégories soient en effet prises en compte. Comment élargir l'implication des gens ?
- Demande que la Ville présente d'abord son projet pour NOH afin de permettre aux habitants de définir des projets en fonction de ce que la Ville planifie sur NOH.

- Le vote sur les projets (1 groupe) :

Les citoyens sont d'accord que seules les personnes domiciliées à NOH (code postal 1120) devraient pouvoir voter. Les commerçants qui ont leur activité sur NOH peuvent proposer un projet, mais pas voter. Ils ont besoin s'ils ne vivent pas sur le NOH de faire appel à quelqu'un qui y vit.

À partir de 16 ans, certainement pas moins.

Votes en ligne > identification (indiquer lieu d'habitation et la date de naissance)

3. Les critères

Les participants ont discuté par groupe sur le sens des critères et les a classé par ordre d'importance.

- *Table 1* : Cohésion sociale / accessible et libre / durabilité.

- *Table 2* : réalisable / local (NOH) / qualité de vie - cohésion sociale / collectif / gratuit (en fonction des possibilités de chacun) / Créativité - innovant / durabilité.

- *Table 3* : réalisable / local / cohésion sociale / accessible.

- *Table 4* : (1) La qualité de vie / cohésion sociale : Il est important que la qualité de vie augmente, qu'il devienne plus facile aux gens de nouer des contacts avec les autres ; (2, ex aequo) Local : Il ne faut pas que soit des idées des gens mais c'est la communauté de NOH qui doit en être la bénéficiaire. L'activité doit avoir lieu sur le territoire de NOH ; (2, ex aequo) Créatif / innovant : un projet ne peut pas être une simple continuation d'une initiative existante. Il peut en être la continuation, mais il doit au moins avoir un élément clairement innovant.

4. Désigner les habitants qui seront membres du Comité de Participation

Le **Comité de Participation** se compose de 10 personnes qui s'engagent pour la durée totale du processus participatif : 6 représentants du quartier (personnes et / ou organisations) ; 2 représentants de Bruxelles Participation ; 2 représentants d'autres départements de la Ville. Les membres du Comité de Participation sont désignés par l'Assemblée Citoyenne. Leur mission : analyser les propositions de projets ; suivre l'état d'avancement et la mission du projet ; veiller au respect des critères tels que les besoins du quartier et la dimension collective ; vérifier auprès d'experts les aspects techniques et financiers, soumettre les projets au Collège.



7 candidats se proposent et se présentent à l'assemblée. Six candidats ont été retenus sur base des critères: âge / âge, homme / femme, citoyen / association, diversité:

1. Mohammed Meziane, meziane@gmail.com
2. Nicole Frenay, 0478 280 425, nicole.frenay@hotmail.com
3. Emilie Epiphano, emiseb@sfr.be
4. Christine de Meerleer, christine.de.meerleer@hotmail.com
5. Eva Deron (deromeva@gmail.com)
6. John Vandewiser, 0477 977 305, johnvandewiser@hotmail.com

Olivier Plusquin (oplusquin@cpas.irisnet.be) s'est également proposé comme candidat : il a été décidé qu'il fera partie du Comité de Participation en tant que représentant de la Ville car il est le directeur de la résidence « Les églantines » du CPAS. Bruxelles Participation ne sait pas encore qui sont les autres représentants de la Ville dans le comité.

5. Workshops / Ateliers de travail

- *Condition préalable* : Chaque participant qui est porteur d'un projet est tenu de participer à au moins l'un des deux ateliers.

Date et lieu

Il a été proposé de changer la date du premier atelier car 14 participants ne peuvent y assister. Bruxelles Participation a entretemps tenté de répondre à cette demande, mais un changement de date se révèle impossible. Plusieurs aspects en effet interfèrent : la disponibilité des employés de BP, la disponibilité du coaching (Tree Company), la disponibilité de la salle, la réservation pour l'équipement technique et la restauration, ainsi que le fait que le délai de demande d'approbation par le Collège est trop court. Cela ne doit pas poser de problème aux participants, car il y a deux ateliers organisés, et le service Bruxelles Participation reste disponible pour les questions des citoyens tout au long du processus.

À quoi s'attendre exactement ?

L'atelier vise à vous aider à aller un peu plus loin, et à développer votre idée. Comment transformer une idée en projet ? Comment vous assurez que tous les critères sont suivis ? Vous n'avez encore aucune idée ? Peut-être alors que vous pouvez aider les autres avec les leurs, ou peut-être en imaginer vous-même. Vous avez une idée ? Vous pouvez dans ce cas travailler de concert avec d'autres à une première version d'un projet. Vous avez déjà un projet concret ? Vous pourrez le développer et l'améliorer en collaborant avec les autres participants. Nous attendons de chacun qu'il travaille non seulement sur ses idées, mais aussi prennent part à une recherche / réflexion avec d'autres porteurs de projets. De cette façon, toutes les propositions pourront s'améliorer.

6. Calendrier

25/4 : 1ère Assemblée Citoyenne / 1e Vergadering van Burgers

13/5 : 1er Workshop – Atelier de travail

10/6 : 2e Workshop – Atelier de travail

30/6 : Date limite de dépôt des projets

13/7 : Avis du Comité de Participation

Septembre : « vote » en ligne

21/10 : 2e Assemblée Citoyenne

7. bpart

La plateforme bpart vous donne la possibilité de donner votre avis en ligne, de rencontrer / trouver des partenaires pour vos projets, de soumettre des projets et de voter pour des idées.

>> bpart.brussel.be / bpart.bruxelles.be

Lors des ateliers de travail la société Tree Company vous aidera à introduire votre projet et / ou idée en ligne.